

STRATEGIE D'EURIMAGES

POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE CINEMA EUROPEEN

Avant-propos

[Selon le document relatif à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2014-2017](#), la réalisation de l'égalité entre les sexes est essentielle pour assurer la protection des droits de l'homme, le fonctionnement de la démocratie, le respect de l'état de droit, ainsi que la croissance et la durabilité économiques.

Les chiffres dont nous disposons aujourd'hui montrent une très faible présence des femmes dans les postes clés de l'industrie et de la création cinématographiques.

Ainsi, une étude réalisée par l'Observatoire européen de l'audiovisuel, publiée en 2014, révèle qu'à peine 16,3 % des films européens produits entre 2003 et 2012 ont été réalisés par des femmes et que cette proportion n'a pas évolué de manière significative au cours des cinq dernières années. Dans les projets de coproduction demandant le soutien d'Eurimages, le nombre de réalisatrices est un peu plus élevé (19% des projets éligibles au cours des trois dernières années) mais reste néanmoins très modeste.

Dans des proportions diverses selon les emplois, cette sous-représentation des femmes est la règle dans la quasi majorité des métiers du cinéma.

En même temps, il semble qu'une prise de conscience se soit opérée au cours de ces dernières années et tant la presse que les grands festivals se sont emparés du sujet. Cette prise de conscience ne suffira pas, cependant, pour que la situation s'améliore de façon significative. Aussi est-il essentiel, que des solutions proactives soient proposées pour pallier ce déséquilibre entre les hommes et les femmes et parvenir à une amélioration durable et généralisée de la situation.

L'enjeu réside dans la plus-value qu'une égalité accrue, entre les hommes et les femmes dans le cinéma européen, pourrait apporter à la diversité culturelle. Il s'agit de faciliter l'accès des femmes aux postes clés de l'industrie et de la création cinématographiques pour qu'elles puissent s'exprimer avec leur talent, leur regard et leur authenticité.

Introduction

Adoptée par le Comité des Ministres, lors de sa 1183e réunion, le 6 novembre 2013, **la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2014-2017)**, est l'expression la plus emblématique de l'engagement des Etats membres et témoigne de leur

détermination à promouvoir l'égalité entre les sexes, dans le cadre de la défense des principes de la démocratie et des droits de l'homme.

Cette stratégie a pour but général d'assurer la promotion et la participation des femmes et de réaliser l'égalité de fait entre les sexes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe grâce à des activités axées sur cinq objectifs stratégiques :

1. lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme ;
2. prévenir et combattre la violence faite aux femmes ;
3. garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice ;
4. assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique ;
5. intégrer les questions d'égalité dans toutes les politiques et mesures.

L'action d'Eurimages s'inscrit directement dans ce dernier objectif : « intégrer les questions d'égalité dans toutes les politiques et mesures », qui concerne spécifiquement les Accords Partiels. Toutefois, le cinéma est un instrument puissant qui peut aussi être utilisé pour lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme, ainsi que pour prévenir et combattre la violence faite aux femmes.

I - Stratégie

Par la présente stratégie, Eurimages s'engage à intégrer ou renforcer la perspective de l'égalité dans toutes ses politiques et mesures.

La stratégie d'Eurimages s'appuie :

- sur les acquis, études et système de collecte des données (annexe 1) mis en place par Eurimages,
- sur les conclusions de la Conférence de Sarajevo du 14 août 2015,
- sur la coopération avec le Conseil de l'Europe et la commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
- sur la coopération avec les instances professionnelles, institutionnelles et ONG œuvrant dans ce domaine.

Elle met en avant les buts et priorités d'Eurimages pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cinéma européen, définit les méthodes de travail et les principaux partenaires, ainsi que les mesures nécessaires pour assurer la visibilité des résultats.

Elle poursuit un double but visant à agir au sein d'Eurimages et à encourager les instances nationales compétentes à faire de même. Elle veut aussi associer et mobiliser les organisations de la société civile actives dans le domaine du cinéma, en s'appuyant sur leur expérience et

leurs connaissances. Elle veut enfin créer les bases d'une coopération fructueuse avec toutes les parties prenantes, institutions, ONG, et autres associations œuvrant pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Elle propose des actions spécifiques dans les domaines critiques ; des actions clés visant à stimuler des changements et à engranger des progrès. Ces actions spécifiques sont détaillées dans un **plan d'action** établi pour deux ans (pour le biennium 2016 / 2017, voir **Annexe 2**).

La stratégie définit également les méthodes de suivi et d'évaluation du processus, afin de mesurer les progrès accomplis et s'appuie pour cela sur une **liste d'indicateurs** fournie en **Annexe 1**.

II - But et objectifs stratégiques

But général

La stratégie a pour but général réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'industrie et la création cinématographiques, de promouvoir le rôle de la femme devant et derrière la caméra. Pour réaliser ce but, Eurimages s'efforcera notamment de:

- évaluer les disparités, analyser les causes et facteurs de marginalisation des femmes dans les métiers du cinéma ;
- concevoir et appliquer des mesures appropriées pour sensibiliser les autorités concernées à la nécessité d'améliorer l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les postes clés de la profession ;
- sensibiliser les cinéastes à la représentation de la femme à l'écran ;
- susciter une plus grande visibilité et davantage de reconnaissance pour les œuvres des femmes;
- suivre attentivement les mesures d'égalité prises dans les Etats membres pour favoriser la promotion des femmes dans l'industrie du cinéma, évaluer les progrès accomplis, communiquer et diffuser les bonnes pratiques.

Les mesures à prendre et actions à mettre en œuvre seront axées sur les trois objectifs stratégiques ci-après.

1) Intégrer dans toutes les politiques et dispositions une démarche soucieuse d'égalité entre les femmes et les hommes

Cette approche intégrée implique la prise en compte de la dimension « genre/sexe » dans tous les processus y compris le processus financier. Eurimages procèdera à une évaluation de ses processus aux fins d'incorporer dans tous les domaines et à tous les niveaux, la perspective de l'égalité de genre.

Eurimages veillera notamment à améliorer l'égalité de genre dans l'attribution des soutiens et mettra en place un système de suivi et d'évaluation des montants attribués aux projets de coproduction. Eurimages contribuera en outre à promouvoir cette approche intégrée de l'égalité auprès des Etats membres du Fonds, en assurant la visibilité de ses actions et de sa stratégie, en rassemblant et diffusant des informations sur l'évolution de la situation en Europe, en communiquant et diffusant les bonnes pratiques.

2) *Combattre les stéréotypes de genre et le sexisme :*

Les stéréotypes sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe. Les stéréotypes peuvent limiter le développement des talents et capacités naturels des filles et des garçons.

Des études récentes, notamment celles réalisées par le Geena Davis Institut et Vivendi¹, dénoncent l'existence de nombreux stéréotypes dans la représentation de la femme dans le cinéma : « *dans les contenus culturels, les femmes sont trop souvent présentées comme prioritairement objet du désir masculin en sorte que leur image semble dégradée et même parfois dégradante ...* ». En tant qu'artistes, les femmes semblent enfermées dans des rôles précis : « *muses ou interprètes, elles ne sont pas celles qui créent, mais existent toujours au travers de l'homme créateur...* ».

Ces études dénoncent également les conséquences néfastes que cette image de la femme peut avoir, compte tenu de ce que le cinéma exerce une puissante influence sur la création de nos préjugés inconscients et les perpétue.

Eurimages s'efforcera de sensibiliser les cinéastes à ce problème et réfléchira à des mesures concrètes permettant de promouvoir une image non stéréotypée des hommes et des femmes. Eurimages s'efforcera également de mettre en avant des réussites féminines.

¹ ***Etude du Geena Davis Institute, portant sur les personnages féminins dans 120 films internationaux, populaires, originaires de 11 pays.*** Cette étude révèle une discrimination profondément ancrée, des clichés et stéréotypes omniprésents à l'égard des femmes et des filles, dans les 120 films étudiés. Les personnages féminins occupent rarement des emplois et encore plus rarement des postes à responsabilité. Par contre l'hypersexualité touche davantage de femmes que d'hommes: les filles et les femmes sont deux fois plus que les garçons et les hommes présentées dans une tenue sexuellement attirante, dénudées intégralement ou partiellement.

Vivendi et le Laboratoire de l'égalité ont publié en novembre 2013, les premiers résultats d'une étude sur « La place des femmes dans la musique et le cinéma en Europe ».

Pour la mise en œuvre de ces actions, Eurimages pourra s'appuyer sur le travail réalisé par la Commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC) et utiliser les outils développés par la GEC sur ces questions.

3) Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes

Cet objectif stratégique fait référence à la Convention d'Istanbul, « Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ».

Cette convention prévoit, dans son article 17, la « Participation du secteur privé et des **médias** », en ces termes : « Les Parties encouragent le secteur privé, le secteur des technologies de l'information et de la communication et les médias, **dans le respect de la liberté d'expression et de leur indépendance**, à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, ainsi qu'à mettre en place des lignes directrices et des normes d'autorégulation pour prévenir la violence à l'égard des femmes et renforcer le respect de leur dignité ».

La violence à l'égard des femmes reste largement répandue dans les Etats membres du Fonds. Une représentation cinématographique de la femme dévaluée, trop souvent femme soumise ou objet sexuel, ne peut qu'encourager cette violence.

Eurimages veillera à ce que les projets de coproduction qui bénéficient de son soutien n'encouragent pas la violence et s'efforcera de sensibiliser les cinéastes à ce problème.

III - Mise en œuvre - Communication

Cette stratégie sera mise en œuvre, sous la responsabilité du Comité de direction d'Eurimages, par le « **groupe de travail égalité de genre** » qui est au cœur de cette initiative.

Ce groupe de travail veillera à l'application des règles et principes établis dans cette stratégie et au suivi des décisions prises par le Comité de direction d'Eurimages en matière d'égalité de genre.

Il soumettra à l'approbation du Comité de direction un programme d'activités, accompagné, le cas échéant, d'une estimation budgétaire, ainsi qu'un rapport d'activités et une évaluation des résultats.

Il soumettra également au Comité de direction, un plan de communication visant à assurer la visibilité de cette stratégie à l'égard des institutions, des professionnels, de la société civile et proposera des mesures visant à sensibiliser les cinéastes au respect des principes et objectifs affirmés dans la stratégie d'Eurimages pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cinéma européen.

IV - Partenariats

Plusieurs fonds et instituts nationaux ont adopté des stratégies et des plans d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes et plusieurs associations professionnelles se sont constitué pour défendre et promouvoir le rôle de la femme dans l'industrie du cinéma.

Cette situation offre une base propice à l'établissement de partenariats ou d'une coopération institutionnalisée permettant de déterminer les possibilités d'action conjointe, les complémentarités et les synergies.

Eurimages s'efforcera de coopérer avec d'autres organisations nationales ou régionales et s'emploiera également à associer et mobiliser les organisations de la société civile, en s'appuyant sur leur expérience et leurs connaissances spécialisées.

ANNEXE I – DESCRIPTION DU SYSTEME DE COLLECTE DE DONNEES, LISTE DES INDICATEURS DE SUIVI ET LISTE DE RESULTATS

1. *Système de collecte des données*

Depuis le début de 2014, Eurimages a mis en place un système de collecte de données très complet qui permet de déterminer le genre d'un projet de coproduction et le genre d'un scénario. En outre depuis 2013, ont été saisis dans la base de données Coeurimages, les budgets de production des films. Ces budgets sont également analysés selon une perspective « genre ».

a) *le « genre d'un projet de coproduction »*

Le genre du projet est déterminé à l'aide des informations (homme/femme) reportées par les producteurs sur une fiche disponible dans le formulaire de demande et qui reprend, pour chaque projet sollicitant le soutien d'Eurimages, les fonctions clés pour la production d'un film.

Le décompte du nombre d'hommes et de femmes présents dans chaque projet, permet de déterminer si un projet est **féminin** (60% ou plus, des fonctions sont couvertes par des femmes), **masculin** (60% ou plus, des fonctions sont couvertes par des hommes), ou **paritaire** lorsque la répartition entre hommes et femmes se situe entre **40 et 60%**.

NB : La très grande majorité des projets éligibles de 2014 est masculine (presque 80%), tandis que la part des projets féminins est inférieure à 5% :

Genre	Projets	Pourcentages
Féminin	8	4,7%
Masculin	134	78,8%
Paritaire	28	16,5%
Total	170	100,0%

L'analyse du genre du projet par type de film, montre que les projets féminins sont plus nombreux dans les **documentaires (13,33%)** et dans les **animations (25%)**, tandis que dans les **fiction**s ils ne représentent que **3,31%** des projets éligibles.

L'analyse globale de ces données permet de calculer pour l'ensemble des projets présentés à Eurimages, la représentation féminine dans chacune de ces fonctions. Le fiche d'analyse ci-dessous montre, pour les **151 projets de fiction éligibles** reçus en 2014, que la participation des

femmes est de **28%** pour la fonction de **production**, de **21%** pour la fonction de **réalisation** et de **25%** pour l'ensemble des fonctions.

GENDER OF ELIGIBLE PROJECTS 2014	NUMBER OF MEN		NUMBER OF WOMEN		TOTAL
	Total	% Men	Total	% Women	Men & Women
FICTIONS					
Volume of projects	151		151		151
Total producers	259	71,55%	103	28,45%	362
Director	119	78,81%	32	21,19%	151
Scriptwriter	114	75,50%	37	24,50%	151
1st role	92	61,33%	58	38,67%	150
2nd role	91	63,19%	53	36,81%	144
3rd role	76	60,32%	50	39,68%	126
Cameraman/Image	136	90,07%	15	9,93%	151
Editor	89	61,81%	55	38,19%	144
Researcher	0	0,00%	1	100,00%	1
Composer	110	93,22%	8	6,78%	118
Sound engineer	140	97,22%	4	2,78%	144
Total artistic&technical list	967	75,55%	313	24,45%	1280
Totals	1226	74,67%	416	25,33%	1642

NB : si l'on considère l'ensemble des projets éligibles (fictions, documentaires et animations), les résultats globaux sont presque identiques : toutes fonctions confondues, les femmes sont présentes à hauteur de 26%, contre 74% pour les hommes.

b) Le « genre d'un scénario »

Le genre du scénario est analysé au moyen du **test de Bechdel**. Ce test, décliné au féminin et au masculin, n'est appliqué qu'aux projets de fiction.

Une œuvre réussit le test de Bechdel (3 points) si les trois affirmations suivantes sont vraies :

féminin : l'œuvre a au moins deux personnages féminins identifiables et nommés -1 point-
ces deux femmes conversent entre elles -1 point-

le sujet de leur conversation n'est pas exclusivement un homme -1 point ;

masculin : mêmes questions appliquées aux hommes.

Les résultats des tests pour les 151 projets de fictions reçus en 2014 sont les suivants² :

Tests de Bechdel		Féminin			Masculin		
Fictions 2014		Val	%	Cumul	Val	%	Cumul
Moyennes lecteurs A et B	0	10	6,6%	6,6%	1	0,7%	0,7%
	0,5	4	2,6%	9,2%	1	0,7%	1,4%
	1	37	24,5%	33,7%	7	4,6%	6,0%
	1,5	5	3,4%	37,1%	1	0,7%	6,7%
	2	13	8,6%	45,7%	12	7,9%	14,6%
	2,5	11	7,3%	53,0%	6	3,9%	18,5%
	3	71	47,0%	100,0%	123	81,5%	100,0%
Total		151	100,0%		151	100,0%	

NB : 47% des fictions ont réussi le test féminin (3 points), contre 81,5% pour le test masculin. Les chiffres montrent que les hommes sont beaucoup plus souvent représentés dans les fictions que les femmes et qu'ils ont en outre un rôle plus actif et plus diversifié.

En croisant les deux données (test de Bechdel et genre du projet), on obtient les résultats suivants :

Test de Bechdel	Projets féminins et paritaires Test féminin	Projets féminins et paritaires Test masculin	Projets masculins Test féminin	Projets masculins Test masculin	Total
0 - 0,5	3,4%	0%	11%	1,6%	5,3%
1 - 1,5	10%	13,8%	32%	3,3%	16,6%
2 - 2,5	17,2%	20,7%	16%	9,8%	13,9%
3	69%	65,5%	42%	85,2%	64,2%

² Les demi-points indiquent les divergences entre lecteurs et montrent que, malgré les instructions précises qui leur ont été données, il demeure une part de subjectivité dans la réponse aux questions formulées dans le test de Bechdel.

NB : les projets féminins et paritaires réussissent le test de Bechdel féminin à 69%, contre 42% pour les projets masculins. Les projets masculins obtiennent le meilleur score pour le test masculin : 85,2%. Mais les projets féminins et paritaires réalisent également un score élevé pour le test masculin : 65.5%.

Ces chiffres montrent que les personnages féminins sont plus présents et plus actifs dans les projets féminins que dans les projets masculins. Ils montrent également que les personnages masculins ont un rôle plus important dans les projets féminins (86,20% des projets obtiennent au moins 2 points), tandis que dans les projets masculins, les personnages féminins qui obtiennent au moins 2 points ne représentent que 58%.

c) Budgets de coproduction

En 2013 et 2014, les budgets de production des films ont été saisis dans la base de données Cœurimages, sur un cadre budgétaire prédéfini, afin de les rendre comparables.

Budgets de 250 projets de **films de fiction éligibles**, analysés en fonction du **sexe du réalisateur** :

FICTIONS	Total projets	Projets hommes	Projets femmes	Projets mixtes
Nb de films	250	200	48	2
%	100%	80,0%	19,2%	0,8%
Budget moyen	3 440 273 €	3 571 735 €	2 945 896 €	2 218 908€
Budget minimum	435 454 €	435 454 €	585 503 €	2 120 000 €
Budget médian	2 366 756 €	2 450 700 €	2 128 336 €	
Budget maximum	20 364 770 €	20 364 770 €	10 539 918 €	2 317 817 €

NB : Le nombre de projets réalisés par des femmes représente 19%. L'écart entre les budgets moyens des films réalisés par des hommes et les budgets moyens des films réalisés par des femmes est significatif (1,21 fois plus élevé).

La même analysée rapportée aux seuls **projets soutenus** montre un écart plus important (1,57) en faveur des films « masculins » et le pourcentage de femmes **réalisatrices** descend à **18%**.

2 Indicateurs de suivi et de résultats:

a) Indicateurs mesurant le niveau de l'égalité de genre (appliqués à tous les projets éligibles) :

- Genre du projet : nombre et pourcentage de femmes et d'hommes par projet,
- Taux de sélection (projets féminins et projets masculins),
- Taux de soutien (projets féminins et projets masculins),
- Budget des films (projets féminins et projets masculins),
- Soutien accordé (projets féminins et projets masculins) : en montants et en pourcentage du budget,
- Salaires des hommes et des femmes aux postes de producteur et de réalisateur.

b) Indicateurs de contenu mesurant la représentation et le rôle des femmes à l'écran (uniquement les projets de fiction):

- Test de Bechdel appliqué au féminin et au masculin
- Rôle principal: pourcentage femmes et hommes
- Second et troisième rôles : pourcentage femmes et hommes
- Métiers exercés, responsabilités du personnage principal (femmes et hommes),
- Age du personnage principal (femmes et hommes),
- Détection des stéréotypes, clichés, personnages dénudés (femmes et hommes).

Tableau de bord annuel

Tableau donnant à voir l'évolution des indicateurs et facilitant l'analyse des résultats. C'est la connaissance de la réalité à un moment donné, et l'évolution des chiffres dans la durée, qui permettent de bien appréhender la situation et d'agir pour l'améliorer.

ANNEXE 2: STRATEGIE D'EURIMAGES POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE CINEMA EUROPEEN

PLAN D'ACTION 2016 / 2017

Actions	Buts, résultats attendus	Mesures	Moyens, outils, méthodes	Partenaires
1. Compter, étudier, analyser	Prendre connaissance de la place de la femme dans l'industrie cinématographique, devant et derrière la caméra	Adopter une stratégie pour l'égalité des chances, suivre les résultats	Système de collecte des données de genre sur les projets de coproduction	producteurs et professionnels qui saisissent les données sur la plateforme Eurimages
1. Compter, étudier, analyser		Identifier des domaines futurs à étudier et proposer des mesures supplémentaires visant à renforcer l'engagement d'Eurimages pour l'égalité hommes/femmes, une valeur fondamentale du Conseil de l'Europe	Suivi, tableau de bord, évaluation	Conseil de l' Europe, autres organisations internationales, ONG, autorités nationales compétentes
2. Sensibiliser, communiquer	Accroître la prise de conscience quant au statut de la femme dans l'industrie du cinéma, à la fois en ce qui concerne sa représentation à l'écran et sa situation professionnelle	Continuer à tenir des rencontres élargies pendant les sessions du Comité dans les différents Etats membres dans le but d'accroître la prise de conscience dans les pays concernés	Rencontres élargies, Tables rondes, Masterclass et autres évènements	Autorités nationales des pays hôtes
2. Sensibiliser, communiquer	Faciliter l'échange d'informations	Participer dans les différentes conférences et discussions organisées sur le sujet. Publier les études, analyses et évaluations réalisées.	Page web, communiqués de presse, brochure "stratégie pour l'égalité", charte éthique...	Festivals
2. Sensibiliser, communiquer	Diffuser les bonnes pratiques	Identifier, collecter, publier les bonnes pratiques, mesurer les retombées positives		Fonds Nationaux, NGOs
3. Agir, améliorer	Mettre en lumière le travail des femmes réalisatrices, saluer leur travail et célébrer leurs réussites	Encourager les réalisatrices/productrices expérimentées afin qu'elles deviennent des modèles et inspirent les jeunes femmes de l'industrie du cinéma	Masterclass	
3. Agir, améliorer	Militer pour davantage de perspectives pour les femmes	Soutenir les initiatives existantes visant à aider les femmes dans l'industrie, par exemple coaching, cours, écoles d'été de la coproduction, etc.	Soutien financier	ONG
3. Agir, améliorer		Créer un prix au développement pour une femme scénariste/réalisatrice qui serait décerné dans le cadre d'un festival		Festivals, work in progress
3. Agir, améliorer	Créer plus de visibilité et de reconnaissance aux femmes réalisatrices	Accorder un prix à une femme réalisatrice	Soutien financier	Festivals

Actions	Buts, résultats attendus	Mesures	Moyens, outils, méthodes	Partenaires
3. Agir, améliorer	Aborder le problème de la difficulté pour les femmes réalisatrices à obtenir des financements	Analyser quelles mesures pourraient aider à redresser le déséquilibre actuel montrant que les femmes réalisatrices tournent souvent des films de plus petit budget en comparaison de leurs homologues masculins		Instituts et Fonds nationaux, associations professionnelles, ONG
4. Inciter à agir	Encourager tous les Etats membres à soutenir l'égalité hommes/femmes dans le cinéma européen	Encourager les membres du Comité de direction d'Eurimages à devenir les ambassadeurs de l'égalité et analyser de quelle manière leurs Fonds ou Instituts respectifs gèrent les questions d'égalité		Membres du Comité de direction
4. Inciter à agir	Encourager les Etats membres à se lancer dans l'élaboration de statistiques de suivi pour évaluer la situation à l'égard de l'égalité dans leur industrie cinématographique	Recommander la création d'une base de données, de tableaux de suivi, d'une liste d'indicateurs afin d'enregistrer les informations et analyser l'évolution de la situation	Outils informatiques à développer sur le modèle de ce qui a été fait à Eurimages	Instituts et Fonds nationaux, Laboratoires nationaux pour l'égalité, Observatoire Européen de l'Audiovisuel, EFARN group
4. Inciter à agir	Encourager et promouvoir le travail des associations actives dans le domaine de l'égalité	Consulter et collaborer avec les ONG et autres organisations non lucratives	Accords de collaboration, partenariats	EWA - Raising Films - CIMA - Deuxième Regard
5. Contrôler, évaluer	Evaluer l'impact des mesures prises et l'évolution de la situation	Produire un rapport d'évaluation annuel	Indicateurs de suivi et de résultat	